



Porter d'autres alternatives pour l'avenir des salariés du groupe DOUX

L'agriculture, la coopération agricole et l'industrie agroalimentaire constituent historiquement des atouts de l'économie française.

C'est notamment vrai dans l'Ouest de la France.

Cependant, la logique des marchés, de la compétitivité prix, le rôle des enseignes de la

grande distribution et des grands groupes de l'agroalimentaire, les choix politiques et stratégiques *uniquement tournés vers les profits immédiats*, positionnent toute la filière dans une tension permanente que subissent les salariés et certains petits éleveurs.

De nombreux choix politiques et financiers sont à l'origine des dégâts d'un modèle qu'il faut repenser.

Durant des décennies, certains groupes ont profité des politiques et aides publiques sans contrepartie. Particulièrement *la Politique Agricole Commune* avec les restitutions financières, leur a permis de s'engraisser. Ils n'ont pas cherché à diversifier une activité lucrative *mais ont délocalisé une partie de leur production dans des objectifs purement spéculatifs.*

La condamnation du groupe à une amende de 82 millions d'Euros pour avoir gonflé d'eau ses poulets destinés à l'export, est une démonstration supplémentaire de la forfaiture des dirigeants. Escroquerie cautionnée par les gouvernements Sarkozy, Hollande et Macron. Une nouvelle fois, ce sont les salariés et les contribuables qui vont payer l'ardoise.

Depuis l'épisode de la grippe aviaire, des aventures brésiliennes du groupe DOUX et des différents plans de casse industriels et sociaux, la Cgt pose l'exigence de la reconquête du marché national avicole et de la diversification des activités du groupe alors que plus de 40% de la consommation française de la volaille est importée.

Cette nécessaire évolution passe par la *reconnaissance du savoir-faire et des qualifications des salariés en France et le développement des outils qui existent sur nos territoires.* Ils disposent d'atouts et d'avantages indéniables à commencer par les femmes et les hommes qui y travaillent.

Cette question de la reconquête et de la diversification doit donc bien être appréhendée sous l'angle du développement humain durable qui concilie progrès social, économique, et environnemental et réponse aux besoins.

Plus de 5000 emplois industriels, d'autres dans l'agriculture ont été décimés sur l'autel de la recherche du profit nourrissant la détresse, la déception et le désespoir.

Les politiques publiques portent aussi la lourde responsabilité d'avoir injecter des masses financières énormes sans vérifier l'utilité et l'efficacité de ces aides. A l'évidence elles n'ont pas répondu aux exigences du maintien des industries et des emplois sur les territoires.

C'est un véritable gâchis industriel et humain !

Pilotage et stratégie au cœur des solutions

Les coûts économiques et sociaux de la reconfiguration de l'outil industriel DOUX ne peuvent pas, une nouvelle fois, être supportés par le seul contribuable. Les acteurs *publics comme* privés doivent être mis devant leurs responsabilités, dont celle de l'évolution de la filière.

La première des urgences est la dynamique collective et la place des femmes et des hommes de la filière pour imposer leurs choix. L'Etat, comme les collectivités, ont aussi un rôle à jouer *pour répondre aux propositions des salariés*. Certaines pistes sont à privilégier comme :

- *Un moratoire immédiat sur toute mesure de licenciement ;*
- *Le rôle renforcé des représentants des salariés, incluant le droit de véto, sur tout ce qui touche à l'emploi et à la sauvegarde du potentiel industriel ;*
- *La reconquête et le développement du marché intérieur et la satisfaction des besoins alimentaires de la population ;*
- *Des salaires dignes du 21^{ème} siècle et l'amélioration des conditions de travail ;*
- *Une-retraite anticipée à 55 ans à taux plein pour les métiers pénibles ;*
- *Des mesures d'évolution professionnelle ;*
- *Le contrôle par l'Etat et les salariés des aides publiques ;*
- *Le soutien aux économies locales ;*
- *Une politique d'achats responsables via les marchés publics au titre des collectivités ou institutions ;*
- *La montée en gamme des produits finis et la modernisation des outils de production ;*
- *Le renforcement de la souveraineté alimentaire ;*
- *.../...*

Alors que les besoins intérieurs ne sont que très partiellement satisfaits en matière d'approvisionnements en volailles, que les modes de consommations évoluent, que la satisfaction du marché intérieur n'est pas au rendez-vous, l'enjeu pour la filière et des entreprises est de répondre à cette urgence qui se combine avec des enjeux sociaux et environnementaux.

Pour la CGT, la situation de DOUX nécessite la réunion de l'ensemble des acteurs concernés pour disposer de la totalité des éléments du dossier et intégrer les propositions et revendications des salariés.

Dans la situation présente, la Cgt n'a pas à

se prononcer sur le repreneur, mais invite les salariés à être exigeants sur les conditions d'un maintien de l'emploi dans une autre configuration.

L'Etat doit jouer son rôle aux côtés des collectivités territoriales et en premier lieu le Conseil Régional en charge aussi des questions économiques et des logiques de filières.

L'Etat doit assumer une mise sous tutelle pour la pérennisation des emplois et des outils industriels.

Avec une telle proposition de coordination, l'Etat et le Conseil Régional sont en mesure d'assurer le pilotage d'une solution d'avenir pour le groupe DOUX et toute la filière.

Bulletin de contact et de syndicalisation à remettre à un militant Cgt

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Entreprise (nom et adresse) :